Domaine Santé *Filière Nutrition et diététique, Physiothérapie, Sage-femme*, **Soins infirmiers** *et Technique en radiologie médicale*

INTEGRATION & INTERPROFESSIONNALITE

1. Caractéristiques du module

Code : **S.SI.371.3602.F.14**

Degré d'études : ☒ Bachelor ☐ Master

Année académique : **2014-2015** **Année d'études** : ☐ 1ère ☐ 2ème ☒ 3ème **Crédits ECTS** : **5 (Intégration : 3 &** ***Interpro : 2)***

Type : ☒ Module obligatoire ☐ Module optionnel obligatoire ☐ Module optionnel
☒ Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 25 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 15 juillet 2014

Catégorie : ☒ Module principal Core course ☐ Module lié au module principal Related course ☐ Module facultatif ou complémentaire Minor course

Niveau : ☒ Module de base ☐ Module d'approfondissement ☐ Module avancé

Organisation temporelle : ☒ Module sur 1 semestre ☐ Module sur 2 semestres ☒ Semestre d'automne ☐ Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : ☒ Français ☐ Allemand ☐ Anglais

Temps de cours : **44h *& 4h simulation*** **Temps de travail personnel encadré** : **16h & *16h***
Temps de travail personnel individuel : **30h & *40h***

2. Prérequis

☒ Avoir validé les modules des semestres 1 et 2 ☐ Avoir suivi le/les modules ☐ Pas de prérequis

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Rôles majeurs exercés (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins.* Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

Intégration

☒ Rôle d'expert ☒ Rôle de manager ☒ Rôle d'apprenant et de formateur
☒ Rôle de communicateur ☒ Rôle de promoteur de la santé ☒ Rôle de professionnel
☒ Rôle de collaborateur

Interprofessionnalité

☐ Rôle d'expert ☒ Rôle de manager ☐ Rôle d'apprenant et de formateur
☒ Rôle de communicateur ☒ Rôle de promoteur de la santé ☒ Rôle de professionnel
☒ Rôle de collaborateur

Compétences principales visées

Intégration

(Références : Coresloc. (2012). *Filière de formation en soins infirmiers : version 14 (1er juin 2012)* [Brochure]. Lausanne : Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale / Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses (KFH). (2009). *Projet compétences finales pour les professions de la santé HES* [Rapport final])

- A1 : Assurer la responsabilité des soins infirmiers préventifs, thérapeutiques, de réadaptation et palliatifs en évaluant les besoins des individus et des groupes à tous les âges de la vie et en effectuant ou déléguant les soins appropriées.
- A2 : Assurer, au sein de l'équipe professionnelle et interprofessionnelle la mise en œuvre de la continuité des soins de qualité dans l'intérêt du-de la patient-e et de ses proches.
- A3 : Soutenir et informer les patient-e-s et leur entourage et répondre à leurs besoins de formation dans le cadre du traitement et de la promotion de la santé, et de la prévention, en s'appuyant sur des connaissances scientifiques actuelles et sur les principes éthiques de la profession.
- A4 : Baser ses pratiques sur le plus haut niveau des preuves scientifiques disponible et promouvoir le transfert des résultats de recherche dans la formation pratique.
- B1 : Etablir des relations professionnelles de confiance avec les patient-e-s et leurs proches en adaptant la communication à la

situation et en favorisant une prise de décision partagée.
- B2 : Participer, dans l'équipe intraprofessionnelle ou interprofessionnelle, au développement d'une compréhension partagée des situations de soins et participer, si nécessaire, à la gestion des conflits.
- B3 : Assurer la traçabilité de la démarche de soins par toutes les données pertinentes pour la continuité des soins en prenant en considération des dimensions légales des transmissions écrites.
- B4 : Communiquer avec les patient-e-s, les proches et les professionnel-le-s et partager son savoir et son expérience avec ses pairs.
- C1 : S'engager, dans une équipe interdisciplinaire/interprofessionnelle, à défendre des soins individualisés optimaux.
- C2 : Assumer la responsabilité des soins et coordonner, accompagner, soutenir et diriger d'autres membres de l'équipe soignante.
- C3 : Participer à la prise de décision au sein des groupes intraprofessionnelles ou interprofessionnels en y défendant l'éthique professionnelle.
- C4 : Mettre ses compétences professionnelles à disposition des acteurs et actrices du système de santé, des patient-e-s et de leurs proches.
- D1 : Mettre en œuvre les projets de soins de manière efficace dans le cadre des conditions générales institutionnelles et légales.
- D2 : Participer à la mise en œuvre et à l'évaluation des normes de qualité des soins basés sur les connaissances scientifiques et identifier les besoins en matière d'innovation.
- D3 : Utiliser de manière efficiente et critique les technologies de l'information.
- D4 : Développer son leadership et prendre une part active dans le développement de sa carrière professionnelle.
- E1 : S'engager en faveur de la santé et de la qualité de vie et soutenir les intérêts des patient-e-s et de leurs proches.
- E2 : Intégrer, dans sa pratique professionnelle, des concepts de promotion de la santé et de prévention de la maladie, par les individus et les groupes et participer activement à leur mise en œuvre.
- E3 : Encourager les patient-e-s et leurs proches à utiliser, de manière différenciée et individuelle, les moyens disponibles pour surmonter la maladie ou la prévenir, dans le souci d'assurer la meilleur qualité de vie possible.
- E4 : Participer au développement des approches de promotion de la santé et de prévention de la maladie.
- F2 : Identifier des problématiques relatives à la pratique des soins propices à des projets de développement et de recherche et partager sa connaissance des résultats de recherche avec l'équipe.
- F3 : Améliorer et développer les soins par sa pratique réflexive.
- G1: Démontrer une attitude respectueuse de l'éthique professionnelle et un engagement envers les patient-e-s, leurs proches et la société.
- G2 : Représenter sa profession et s'impliquer dans son développement.
- G3 : Contribuer à la qualité de vie des personnes et de la société.
- G4 : S'engager pour le maintien de sa propre santé et celle de ses pairs.

Interprofessionnalité

(Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses (2009), *Projet Compétences finales pour les professions de la santé HES, Annexe I*, non publiée. [Brochure]S.I. : KFH.)

- B1. Disposer des connaissances scientifiques nécessaires pour prendre des mesures préventives, diagnostiques, thérapeutiques, palliatives et de réhabilitation.
- B3. Connaître les déterminants qui maintiennent et favorisent la santé individuelle et de la population et initier des mesures qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie.
- B4. Maitriser le raisonnement clinique et élaborer des mesures qui s'insèrent de manière systémique dans la prise en charge et l'accompagnement de la personne.
- B.5 Etre des acteurs du système de santé qui garantissent la quelité de la prise en charge conformément aux spécificités et à la meilleure pratique de la profession.
- C1. Assumer la responsabilité pour leurs actes et reconnaître et respecter leurs propres limites.
- C2. Démontrer un engagement envers les individus, la société et l'environnement par une pratique respectueuse de l'éthique et respecter le droit à l'autodétermination des personnes.
- C5. Pratiquer de manière autonome sur la base d'une évaluation professionnelle.
- D1. Chercher activement la collaboration interprofessionnelle appropriée envers les personnes et leur entourage et les conseiller de manière appropriée.
- D2. Conduire une relation professionnelle appropriée envers les personnes et leur entourage et les conseiller de manière appropriée.
- D3. Présenter et documenter leurs actes de manière pertinente et à être compris par les autres.

Objectifs généraux du module

Intégration

Ce module permet aux étudiant-e-s- de :

- Explorer et de questionner la transition entre le monde de la formation et le monde du travail
- Identifier et de mobiliser des ressources individuelles, collectives et institutionnelles afin de conduire une réflexion sur son identité d'infirmier-ère, futur-e professionnel-le
- Définir son projet professionnel et de carrière
- Rendre visible ce qui sous-tend sa posture de professionnel-le infirmier-ère en devenir au travers d'un travail d'écriture et en s'appuyant sur les fondamentaux de la science infirmière
- Découvrir, d'exercer et de s'approprier les outils de postulation usuels en lien avec les modalités d'embauche du

monde du travail socio-sanitaire.

Interprofessionnalité

Ce module permet aux étudiant-e-s- de :

- Mener une intervention professionnelle spécifique en intégrant les avis et besoins des autres professionnels et du patient et de son entourage.
- Prendre une place adéquate de professionnel de santé dans une équipe interprofessionnelle.
- Communiquer les informations pertinentes aux autres professionnels de santé de manière compréhensible.
- S'intégrer dans une équipe interprofessionnelle.

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Intégration

Contenus

- Projet professionnel (bilan de compétences) (MDO)
- Carrière (CV, lettre de motivation, entretiens de candidature)
- Employabilité
- Approche expérientielle et développement des compétences (MDO)
- Conduite de réunion et animation de groupe (HC)

Formes d'enseignement et d'apprentissage
Cours magistraux, séminaires, ateliers, jeux de rôle, analyse de situations, mises en situation, lectures d'articles, écriture, présentations orales, tables rondes, elearning sur Moodle-Cyberlearn

Dans l'offre de formation HEdS-Genève, filière Soins Infirmiers, chaque semestre comprend des séminaires de préparation à la période de formation pratique et des séminaires d'analyse de la pratique professionnelle. Ceux-ci sont spécifiques aux six champs cliniques des cursus de formation pratique du programme Bachelor. Des situations de pratique simulée font aussi partie intégrante de ce dispositif, qui vise une optimisation de l'intégration des contenus, en liant champs professionnels et axes de formation. Pour ce faire, les différents modules du semestre se répartissent les heures d'encadrement.

Interprofessionnalité

Contenus

- Connaissances pratiques et/ou théoriques professionnelles spécifiques (par filière) nécessaires à l'intervention active durant les stations de simulations interprofessionnelles.
  Les situations emblématiques traitées dans les stations de simulations sont :
  - Une personne âgée en situation de soins palliatifs qui retourne à domicile arrêt traitement chimiothérapie.
  - Prise en charge de la douleur post traumatisme chez un patient addictif.
  - Prise en charge d'une patiente avec diabète gestationnel dans une composante interculturelle.
  - Une personne souffrant de bronchopneumonie chronique obstructive (BPCO) aux soins intensifs avec de la ventilation non invasive (VNI).

  Gestion des incidents et erreurs
  - Rencontre avec un patient pour annoncer une erreur suite à un incident.
  - Gestion de la voie d'administration du produit de contraste pour un scanner chez un patient avec un DAVI.
- Gestion d'une situation d'urgence avec bloc opératoire et choc anaphylactique. Techniques de communication et de gestion d'équipes.
- Entraînement à la négociation et au leadership collaboratif.

Formes d'enseignement et d'apprentissage
Pratiques simulées, Travail personnel individuel et ou en groupe

Exigences de fréquentation
Présence obligatoire. Toute absence doit être justifiée. Les absences entrainent l'obligation de rendre un travail complémentaire individuel.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module repose sur :

Intégration volet A

A. L'évaluation de la partie Intégration repose sur l'élaboration d'un dossier individuel écrit comprenant un bilan de compétences, un CV et une lettre de motivation, l'ensemble s'appuyant sur les fondamentaux de la science infirmière.

Ce travail écrit, individuel sera restitué au plus tard le 13 février 2015 à minuit sur Moodle-Cyberlearn (semaine 7).

Le résultat de l'évaluation A est exprimé par une note de 1- 6. Le résultat est suffisant si la note est ≥ 4.

Le résultat est insuffisant si la note est < 4.

Interprofessionnalité volet B

B. L'évaluation de la partie Interprofessionnalité repose sur une évaluation suffisante (Acquis) de la participation aux pratiques simulées.

La **validation** du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante attribuée sur la base d'une note suffisante pour le volet A, et du qualificatif Acquis aux pratiques simulées volet B. Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites pour le volet B.

Si le volet A est suffisant à ≥ 4 et le volet B Acquis, le résultat ECTS du module est le résultat de la note du volet A.

Si le volet A est insuffisant à 3.5, la note ECTS du module sera de FX et une remédiation pour le volet A sera exigée, à condition que le volet B soit Acquis.

Si le volet A est insuffisant à 3.5 et que le volet B est Non Acquis, les volets A et B sont à remédier et la note ECTS est FX.

Si le volet A est insuffisant <3.5 et que le volet B est acquis, La note ECTS du module sera de FX et une remédiation pour le volet A sera exigée.

Si le volet A est insuffisant <3.5 et que le volet B est Non Acquis, la note ECTS du module sera de F et le module devra être répété.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

☒ Remédiation possible en cas de note FX au module ☐ Pas de remédiation

Intégration

La remédiation consiste en un complément écrit, individuel portant sur les difficultés présentées dans le travail écrit (bilan de compétences). Dernier délai de restitution: le **13 juillet 2015** à minuit sur Moodle-Cyberlearn (semaine 29).

Interprofessionnalité

Si le volet B est insuffisant, un travail écrit individuel, équivalent à une soixantaine d'heures, est demandé. Il porte sur une démarche d'auto-évaluation de l'acquisition des compétences génériques (interprofessionnelles) de ce module, dans le cadre du scénario de pratique simulée qui était prévu pour l'étudiant en question. Le travail est noté Acquis ou Non Acquis. Dernier délai de restitution: le **13 juillet 2015** à minuit sur la plateforme Moodle (semaine 29).
Les modalités de réalisation du travail écrit sont discutées avec le responsable du module.

La notation ECTS est élaborée selon les modalités mentionnées au point 5. La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite. En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et ne peut répéter le module qu'une seule fois.

Répétition

Lorsqu'un étudiant échoue ce seul module (notation F) lors du semestre, il bénéficie d'un contrat d'aménagement d'études et peut poursuivre sa formation. Le contrat stipule les modalités de répétition (exigences et conditions de réussite) à suivre par l'étudiant et est signé par l'étudiant-e, le-la responsable du module, la conseillère aux études et la responsable locale de filière.

Intégration

Lors de la répétition, l'étudiant bénéficie d'un accès aux cours sur Moodle Cyberlearn et d'un tutorat d'un enseignant, proposé en semaine 34.
L'examen de répétition se présente sous la forme d'un dossier individuel écrit comprenant un bilan de compétences, un CV et une lettre de motivation. Ce travail écrit individuel sera restitué au plus tard en **semaine 36** sur Moodle-Cyberlearn.

Interprofessionnalité

En cas de répétition du module, un travail écrit individuel, équivalent à une soixantaine d'heures, est demandé. Il porte sur une démarche d'auto-évaluation de l'acquisition des compétences génériques (interprofessionnelles) de ce module, dans le cadre du scénario de pratique simulée qui était prévu pour l'étudiant en question. Le travail est noté Acquis ou Non Acquis. Le délai de restitution sera mentionné dans le contrat et aura lieu au plus tard en **semaine 36.**
La répétition permet à l'étudiant d'obtenir l'évaluation suffisante (Acquis) ou Non Acquis en cas d'insuffisance, et dans ce cas l'échec au module est définitif.

La notation ECTS est élaborée selon les modalités mentionnées au point 5.
La répétition du module (volets A et B) permet à l'étudiant-e d'obtenir les notations de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière et l'exmatriculation.

En cas d'échec de plus d'un module par semestre, se référer aux conditions particulières dans le Règlement d'études commun aux filières Bachelor of Science de la Haute Ecole de Santé de Genève.

7. Bibliographie principale

Intégration

Badoux, C. (2009). *Projet CASA : Une carrière dans la santé… comment s'y prendre ?* [Rapport final non publié]. Genève : Haute école de santé.
Boula, J-G. (2008). *Le soi et le rôle professionnel*. Accès http://www.gfmer.ch/Presentations_Fr/Soi_role_professionnel.htm
Goguelin, P. & Krau, E. (1992). *Projet professionnel, projet de vie*. Paris : ESF.
Ollivier, O. & Tanguy, C. (2011). Génération Y : mode d'emploi. Bruxelles : De Boeck.
Schütz, L. & Talerman, D. (2009). *Décrocher un emploi en Suisse. Construire son projet professionnel, réaliser son CV et réussir ses entretiens d'embauche.* Paris : Gualino

Interprofessionnalité

Bourdy C. Millette B. Richard C. Lussier MT. (2004). *Le guide Calgary-Cambridge de l'entrevue médicale - les processus de communication*. Montréal, Canada: Les Éditions du Renouveaux Pédagogiques Inc.
Kurtz SM. Silverman JD. Draper J. (2004). *Teaching and Learning Communication Skills in Medicine* Abingdon (UK): Radcliffe Medical Press (Oxford).
Miller W R. Rollnick S. (2013). *L'entretien motivationnel : aider la personne à engager le changement* Paris: InterEd.
Silverman JD. Kurtz SM. Draper J. (2004). *Skills for communicating with patients*. Abingdon (U-K): Radcliffe Medical Press (Oxford).

8. Responsable du module et enseignants

Intégration

Responsable : Brigitte Chatelain, chargée d'enseignement
Professeur-es : Véronique Addor
Chargé-es d'enseignement: Liliane Douchamps, Sandrine Favre
Chargé-es de cours : Anne Bridier-Boloré, Olivier Ducourant, Dany Hicklin
Assistant-es : Emmanuelle Schena
Vacataire-s : Laure Oriol

Interprofessionnalité

Responsable : Marc Diby, adjoint scientifique
Une liste des intervenants et des tuteurs sera remise à l'ouverture du module.

Descriptif validé le 15 septembre 2014 par

Sandrine Longet Di Pietro
Responsable de la filière Soins Infirmiers